

*Questions orales*

Selon la formule de la fixation du prix industriel du lait au Canada, — et mon collègue doit savoir comment cela fonctionne — chaque six mois il y a évaluation des coûts inhérents pour les producteurs de lait. Ceux-ci ont donc la possibilité d'établir leurs coûts de production. C'est donc dire que ces 60c. seront évalués chaque année et ils peuvent retrouver ce prix-là, ou une partie de ce prix, au moment où le prix du lait est établi deux fois par année.

Je pense que les producteurs de lait réagissent un peu trop violemment ou fortement par rapport à la nouvelle, qui est somme toute une coupure assez minime, dans les circonstances.

[Traduction]

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, le ministre a tout à fait raison de dire que les agriculteurs réagissent violemment à cette réduction. Il sait que, au cours des deux dernières années, ils ont vu leurs quotas réduits de 10 p. 100. Maintenant, le 1<sup>er</sup> avril prochain, le ministre se propose de réduire de 10 p. 100 de plus le programme de soutien du revenu. Alors qu'il y a tant d'incertitude dans ce secteur, vu que les agriculteurs ne font pas confiance au gouvernement en ce qui concerne les négociations du GATT après ce qui s'est passé avec l'ALE, pourquoi le gouvernement réduit-il de millions de dollars le revenu des producteurs de lait du Canada? Pourquoi?

**L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le député n'est pas exact lorsqu'il dit que c'est un programme de soutien du revenu. C'est une subvention payée aux producteurs en vertu de la méthode de calcul des coûts de production que nous avons actuellement. Cette subvention est là au même titre que toutes les autres qui existent dans le pays. Nous parlons d'une réduction de 8,5 milliards des dépenses et l'agriculture fait sa part.

Nous avons, comme vous le savez, plus de 20 milliards de dette dans le secteur agricole. Les fluctuations des taux d'intérêt que nous avons vues ces dernières semaines, en raison de l'opinion internationale au sujet du Canada, ont coûté des centaines de millions de dollars à l'agriculture. Un seul point de pourcentage coûte 100 millions à l'agriculture.

Nous savons que c'est difficile, mais tous les secteurs, à l'exception des programmes cofinancés, le filet de sécurité, ont vu leur budget réduit.

**LES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

**Mme Edna Anderson (Simcoe-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Culture et des Communications. Le père d'un adolescent de 15 ans a communiqué récemment avec moi à mon bureau. C'était à propos des lignes téléphoniques 1-976 du téléphone rose. La note de téléphone était importante et c'était la première indication que son fils appelait ces numéros. Il se demandait comment on pouvait mettre ce numéro hors de portée des jeunes. On en fait beaucoup la publicité de nos jours. Il y a une annonce d'une page dans un de nos journaux d'Ottawa pour ces numéros de téléphone 1-976.

Je demanderais au ministre ce que le gouvernement a l'intention de faire pour remédier à ce genre de situation qui concerne un adolescent de 15 ans et d'autres jeunes.

**L'hon. Perrin Beatty (ministre des Communications):** Monsieur le Président, je partage absolument l'inquiétude de la députée. Quand des jeunes sont encouragés à téléphoner pour recevoir un message sexuellement explicite et quand cela s'ajoute automatiquement à la note de téléphone, la situation est inacceptable.

J'ai parlé au président du CRTC à ce propos et je vais lui écrire pour demander que cet organisme étudie la question pour voir s'il est possible de mieux protéger les familles.

\* \* \*

• (1500)

**L'AIDE EXTÉRIEURE**

**M. John Brewin (Victoria):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Hier était naturellement la journée nationale de commémoration des victimes de la violence contre les femmes. Tous les Canadiens ont communiqué avec le sentiment général que nous devrions faire tout ce que nous pouvons pour mettre fin au fléau de la violence contre les femmes.

La question des secours humanitaires, de nos jours particulièrement en Bosnie-Herzégovine, relève de la compétence de la secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le monde est témoin du viol et des agressions systématiques des femmes et des jeunes filles musulmanes sous la direction des forces armées du gouvernement serbe et de ses représentants.